

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le groupe de l'Outre-mer a suivi avec beaucoup d'intérêt les travaux sur les inégalités à l'école qui ont été menés au sein de la section de l'éducation, de la culture et de la communication.

Il a pris connaissance des préconisations retenues pour tenter de réduire ces inégalités. Plusieurs d'entre elles pourraient être appliquées de manière pertinente dans les collectivités ultramarines, en particulier à toutes celles qui visent une meilleure articulation entre les parents et l'école, entre les collectivités et l'école ou encore entre les différents cycles à l'intérieur de l'école.

Personne n'ignore qu'en Outre-mer, les conditions dans lesquelles se déroule l'enseignement, d'une manière générale, sont encore plus problématiques qu'en métropole. Le groupe apprécie l'analyse des clivages territoriaux dans l'avis, soulignant la « fracture » entre l'Outre-mer et la métropole. Les résultats dans la plupart des académies Outre-mer sont souvent en deçà de la moyenne nationale.

Cette situation n'est pas due au fait que les petits ultramarins ne sont pas aussi doués ou aussi travailleurs que les autres, mais à un ensemble de causes qui font que les difficultés et les inégalités rencontrées à l'école en Outre-mer ne peuvent s'expliquer que si elles sont replacées dans un contexte plus global, à la fois économique, social et culturel.

Le contexte familial dans lequel évoluent beaucoup de jeunes en Outre-mer, l'existence de langues régionales maternelles utilisées plus naturellement que le français, un accès limité aux ressources culturelles et médiatiques et les difficultés d'accès à l'emploi sont quelques-unes des explications retenues lorsque l'on analyse les causes de ces retards scolaires.

La situation ne s'améliorera que si des mesures cohérentes et ambitieuses sont arrêtées dans un vaste plan de rattrapage et de développement discuté avec l'ensemble des acteurs concernés.

Il conviendrait donc sans doute mieux, compte tenu des situations propres à l'Outre-mer, de mener une réflexion séparée à ce sujet, approfondie et sérieuse, afin de rechercher des solutions spécifiques adaptées à chacune d'entre elles. Il est évident qu'on ne peut chercher à solutionner de manière identique, les problèmes de l'accueil des enseignants à Wallis ou à Mayotte, celui du bilinguisme à Saint-Martin, du caractère pluri ethnique à la Réunion et en Guyane ou celui de l'isolement géographique à Saint Pierre et Miquelon. Ce sont donc de véritables états généraux de l'école en Outre-mer qu'il faut mettre sur pied si l'on veut vraiment prendre à bras-le-corps les problèmes qui s'y posent.

Analyse et préconisations semblant pertinentes le groupe a voté l'avis en préconisant fortement ce travail complémentaire sur l'école en Outre-mer.